



BC Police  
Ch. Champ-Dollon 22

1246 Puplinge

T +41 76 392 28 08  
lionel.gueniat@etat.ge.ch  
<http://bcpolicegeneve.ch/>

# Badminton Club Police

## Concept de protection pour le tournoi du Léman 3-4 octobre 2020

Version : 28 septembre 2020

Auteur : Lionel GUENIAT - Président



## Plan de protection

Le présent plan de protection se base sur les recommandations et exigences de l'autorité cantonale, de Swiss-Badminton et de l'autorité fédérale.

Le présent plan de protection s'applique à toutes personnes évoluant dans la zone *badminton* du centre sportif de la Queue d'Arve lors de l'évènement.

Ce concept sera efficace uniquement si toutes les personnes concernées le respectent strictement. Il est donc de la responsabilité de chacun de veiller à suivre ces directives.

Des vérifications seront faites par le staff durant le week-end. Si de multiples infractions sont constatées, des dispositions seront prises en accord avec le juge-arbitre.

## 1 RESPONSABLE COVID DE CET ÉVÈNEMENT

**Michaël Desile**

Badminton Club Police GENEVE

Responsable table officielle

@ : mickael.desile@yahoo.com

tél : +41 76 616 48 96.

## 2 DISPOSITIONS FONDAMENTALES

### 2.1 Distance et hygiène des mains

La distance sociale de 1,5 mètre et les règles d'hygiène restent les mesures les plus importantes et efficaces pour empêcher la propagation du virus. À cet effet, des distributeurs de gel hydro alcoolique seront disponibles dans le hall ainsi qu'à proximité des W.C. L'organisation du tournoi en disposera également à des endroits stratégiques, tel qu'à la table officielle et à l'enregistrement des joueurs.

Le fait de se laver les mains joue un rôle clé en matière d'hygiène. Il est donc important de se laver les mains avec du savon, avant et après les matchs, pour se protéger soi-même et son entourage.

### 2.2 Sans symptôme aux compétitions

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont **PAS autorisées** à venir/participer aux matchs/tournois. Nous demandons aux participants d'annoncer à la table officielle leur indisposition au responsable Covid dans les meilleurs délais. Les spectateurs devront s'abstenir s'ils présentent les moindres symptômes. Ils restent à la maison ou s'isolent et clarifient la suite de la procédure avec leur médecin. Si une personne présentant des symptômes se présente, elle sera éconduite du tournoi avec comme directive le port du masque jusqu'à son domicile où elle sera priée de suivre les consignes d'isolement de l'OFSP.

Pour rappel, les symptômes typiques de la COVID-19 sont :

- Toux (le plus souvent sèche)
  - Mal au cou
  - Souffle court
  - Fièvre (dès 37.5°), sentiment de fièvre
  - Douleurs musculaires
  - Perte soudaine de l'odorat et/ou du goût
- Plus rarement :
- Maux de tête
  - Symptômes gastro-intestinaux
  - Conjonctivite
  - Rhume



### 2.3 Accompagnants au tournoi

L'ACGB recommande aux participants de limiter au strict minimum les personnes accompagnantes dans le centre pendant le tournoi. De manière plus spécifique, nous recommandons fortement de ne pas venir avec des personnes à risque.

### 2.4 Désinfection du matériel

Les plaquettes de match et les stylos seront désinfectés régulièrement par le staff présent à la table officielle.

## 3 ZONE SPECTACTEURS

L'organisation du tournoi restreindra les places des zones assises (gradins, podium, coin pique-nique, etc.) afin de respecter la distance sociale. Celle-ci doit être respectée en tout temps sauf entre les membres d'une même maisonnée.

## 4 DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

### 4.1 Port du masque

Le masque est obligatoire pour tout le monde (participants, accompagnants, coach, staff, etc.) à partir de 12 ans dans **TOUTES les zones**, sauf les participants qui jouent leur match. À aucun moment celui-ci ne doit être retiré (y compris durant l'activité de coaching).

Si, pour des raisons médicales, une personne ne peut pas porter le masque, il lui est demandé d'en informer (certificat médical à l'appui) le responsable COVID (voir point 1) avant le tournoi.

Les masques sont à la charge des participants et accompagnants. Le non-respect du port du masque se verra tout d'abord rappelé à la personne en question. En cas de récidive, cette personne se verra demander de quitter les lieux. Si cela concerne un joueur, en accord avec le juge-arbitre, celui-ci pourra se voir disqualifié, et ceci dans toutes les catégories auxquelles il se sera inscrit.

## 5 TRAÇAGE DES PERSONNES

À des fins de traçage des contacts, les données (nom, prénom, domicile, téléphone, mail, rôle) des personnes ayant accédé à la partie badminton du centre seront collectées. Pour les joueurs, ces données sont déjà en possession des organisateurs. Pour les coaches et accompagnants, il est demandé de s'enregistrer au préalable par l'intermédiaire du système informatique qui sera envoyé aux participants par mail, ou sur place feuille Excel. Pour ceux qui n'auront pas pu s'enregistrer au préalable, leurs données seront collectées manuellement aux check-in. Les données seront en possession du responsable COVID pendant les 14 jours suivants le dernier jour du tournoi. Passé ce délai, les données de toutes les personnes qui n'ont pas joué seront détruites. Comme pour tous les tournois avant le coronavirus, les données des participants restent en possession des organisateurs.

## 6 ZONE DE RESTAURATION / COIN PIQUE-NIQUE

### 6.1 Espace de restauration

L'espace de restauration est le seul endroit où est autorisée la consommation de nourriture. La consommation de nourriture doit se faire assise à 1,5 mètre de distance d'une autre personne, sauf pour les membres d'une même maisonnée. À cet effet, les bancs et tables mis à disposition seront préparés afin de garantir l'espace nécessaire entre chacun.



## **7 SWISSCOVID**

Le Badminton Club Police GENEVE se joint aux autorités cantonales, fédérales ainsi qu'à Swiss-Badminton pour recommander à tous les participants, staff, coaches, spectateurs et autres visiteurs l'installation de l'application SwissCovid. L'application SwissCovid pour les téléphones portables (Android/iPhone) contribue à endiguer la propagation du nouveau coronavirus. Elle complète le traçage des contacts classiques. Les données que le téléphone collecte sur les contacts avec d'autres utilisateurs sont uniquement stockées localement. Ni le téléphone, ni l'application ne transmettent de données personnelles ou de géolocalisation à des emplacements de stockage ou des serveurs centraux. Par conséquent, personne ne peut reconstituer avec qui et à quel endroit le contact a eu lieu. Plus d'informations et liens de téléchargements à l'adresse suivante :

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/swisscovid-app-und-contact-tracing/datenschutzerklaerung-nutzungsbedingungen.html>

## **8 EN CAS DE TEST COVID-19 POSITIF**

Si le responsable est informé d'un cas COVID-19 positif (confirmé médicalement), Swiss-Badminton en est informé immédiatement. Swiss-Badminton prendra en charge l'ensemble de la communication à partir de ce moment-là. Les données du traçage des contacts lui seront donc transmises.

La suite de la procédure et les contacts avec les différentes autorités seront pris en charge par Swiss-Badminton. Le service médical cantonal compétent décide dans chaque cas si des mesures d'isolement et de quarantaine ou des tests PCR doivent être effectués. Les coûts de tout test PCR effectué dans le cadre d'une suspicion de cas de COVID-19 sont pris en charge par la Confédération.

Les clubs sont libres de prendre d'autres mesures et de faire d'autres tests.

## **9 PRESCRIPTIONS SPÉCIFIQUES**

L'accès aux vestiaires / douches n'est autorisé pour autant que le nombre de personnes ne soient pas plus de 6 par vestiaires, et qu'une douche sur deux soit utilisée.

Puplinge, le 28 septembre 2020

Lionel Gueniat  
Président BC Police